

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### remarque

Art. 31 and 2020/878/EU

### 1.1 Identificateur de produit

#### Catégorie de produits

##### Produits chimiques (à l'exclusion des produits biocides)

PC-TEC-24 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

**Nom commercial du produit/désignation** Weller - LW25 SOLDER SOLUTION / LÖTWASSER / DECAPANT LIQUIDE / SOLDERWATER

**Identifiant unique de formulation** UFI: 6ES8-J0G6-H005-KVRY

**Produit n°:** LW 25, No. T0054002799(N); WLS 20-65, No. T0054009499(N) \*

#### Autres désignations

SDS-06

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

##### Secteur d'utilisation

SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

##### Catégories de produits [PC]

PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux Activator

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

Weller Tools GmbH

Carl-Benz-Strasse 2

Germany-74354 Besigheim

Téléphone: +49 7143 580-0

Télécopie: +49 7143 580-108

E-mail: info@weller-tools.com

Service responsable de l'information: environmental department

Renseignement téléphone: +49 7143 580-101

Renseignement fax: +49 7143 580-108

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GIZ Mainz +49 6131 - 19240 (German, English, French)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Dangers pour la santé

Skin Corr. 1B

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Dangers pour la santé

STOT SE 3

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Dangers pour la santé

Eye Dam. 1

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Verursacht schwere Augenschäden.

#### Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 2

#### consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Labelling for content <125ml

Nom de la substance

Ammoniumchlorid / ammonium chloride / chlorure d'ammonium / cloruro de amonio

Zinkchlorid / zinc chloride / chlorure de zinc / cloruro de cinc

## Pictogrammes des risques



GHS05



GHS07



GHS09

## Mention d'avertissement

Danger

## Mentions de danger

### Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

## Conseils de prudence

### Informations générales:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et appliquer toutes les instructions.

### Réaction:

P301+ P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Conservation:

P405 Garder sous clef.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

## Prescriptions particulières concernant l'emballage

Fermetures à l'épreuve des enfants (EN 862/ISO8317). Indications tactiles de danger (EN/ISO 11683).

## 2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1/3.2 Substances/Mélanges

#### Description

Mixture / Mélange/ Gemisch

#### Composants dangereux

chlorure d'ammonium <5 %

CAS 12125-02-9

EC 235-186-4

INDEX 017-014-00-8

REACHNo 01-2119487950-27

Acute Tox. 4, H302 / Eye Irrit. 2, H319

chlorure de zinc <10 %

CAS 7646-85-7

EC 231-592-0

INDEX 030-003-00-2

REACHNo 01-2119472431-44

Acute Tox. 4, H302 / Skin Corr. 1B, H314 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic

Chronic 1, H410

#### Indications diverses

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

## En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

## après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

## Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. Protéger l'oeil non blessé.

## En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Poudre d'extinction

Jet d'eau pulvérisée

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl)

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les secouristes

#### Protection individuelle

Utiliser une protection respiratoire adéquate

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

#### Matière appropriée pour recueillir le produit:

Sable

Kieselguhr

Liant universel

Sciure de bois

### 6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Mesures de protection

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Veiller à aspirer les vapeurs / aérosols directement à l'endroit où ils se forment.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

aucune/aucun

Conserver le récipient bien fermé.

## Conseils pour le stockage en commun

### Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:

Aliments pour humains et animaux

Métal

### Classe de stockage

8 B

### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre:

Gel

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	Agent	LTV	STV	remarque
7646-85-7	Zinc chloride, fume or respirable dust	1 mg/m <sup>3</sup>		
				France

LTV = valeur limite au poste de travail à long terme

STV = valeur limite au poste de travail à court terme

source: GESTIS International Limit Values (<http://limitvalue.ifa.dguv.de/>)

Procédé de surveillance ou d'observation.: GESTIS Analytical Methods (<http://amcaw.ifa.dguv.de/>)

#### remarque

A: fraction respirable

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

#### Mesures techniques pour éviter l'exposition

Limiter l'exposition à la fumée par le maintien de températures d'utilisation aussi faibles que possible et respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle en vigueur ainsi que les températures de manipulation préconisées comme températures sûres. Où possible, ne transformer que dans des systèmes fermés. Éventuellement prévoir une installation d'aspiration locale en alternative.

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée:

Lunettes avec protections sur les côtés

##### Protection de la peau

##### Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

Caoutchouc butyle

**Épaisseur du matériau des gants**  $\geq 0,4$  mm

##### Mesures de protection supplémentaires pour les mains

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité.

#### remarque

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection corporelle:

##### Protection du corps appropriée:

Tablier de protection

##### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

ventilation insuffisante

##### Appareil de protection respiratoire approprié:

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre:

B

P2

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### aspect

#### État physique

liquide

#### Couleur

couleur d'ambre

#### Odeur

sans odeur

	paramètre	Méthode - source - remarque
Point de fusion/point de congélation		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C	
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Point éclair (°C)		non déterminé
Température d'auto-inflammabilité		non applicable
Température de décomposition		non déterminé
pH		non déterminé
Viscosité, cinématique		non déterminé
Solubilité dans l'eau		miscible
Soluble (g/L) dans		non déterminé
Solubilité dans les corps gras		non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau		non déterminé
Pression de vapeur	23 hPa	
Densité et densité relative	1,18 g/cm <sup>3</sup>	Temperature 20 °C
Densité de vapeur relative		non déterminé
caractéristiques des particules		non déterminé

### 9.2 Autres informations

#### Teneur en solvant

Valeur 0 %

#### remarque

VOC (EU)

#### Teneur en eau

Valeur 87,2 %

#### Teneur en corps solides

Valeur 12,8 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Chlorwasserstoff (HCl)

Ammoniak

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**ingrédient** chlorure de zinc

##### Estimation/classification

Corrosif.

**ingrédient** chlorure d'ammonium

##### Estimation/classification

Corrosif.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation respiratoire

##### Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

##### Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

##### Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

##### Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

#### STOT SE 3

#### Irritation des voix respiratoires

##### Estimation/classification

Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

#### STOT RE 1 et 2

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par inhalation (exposition répétée)

##### Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

##### remarque

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Autres informations écotoxicologiques

##### Remarques générales:

Éviter une introduction dans l'environnement.

##### Estimation/classification

Aucune donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### remarque

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## 12.7 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### remarque

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Revaloriser en se conformant aux dispositions administratives. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

#### Avant utilisation conforme

**Code des déchets produit** 060313

**déchets dangereux** Oui.

#### Désignation des déchets

sels et solutions contenant des métaux lourds

#### Propriétés pertinentes pour la «dangerosité» des déchets

HP8 Corrosif

HP14 Écotoxique

#### Après utilisation conforme

**Code des déchets conditionnement** 150101

**déchets dangereux** Non

#### Désignation des déchets

emballages en papier/carton

**Code des déchets conditionnement** 150102

**déchets dangereux** Non

#### Désignation des déchets

emballages en matières plastiques

**Code des déchets conditionnement** 150110

**déchets dangereux** Oui.

#### Désignation des déchets

emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	1840	1840	1840
14.2 Désignation officielle pour le transport	CHLORURE DE ZINC EN SOLUTION	ZINC CHLORIDE SOLUTION (ZINC CHLORIDE SOLUTION mixture, MARINE POLLUTANT)	Zinc chloride solution (ZINC CHLORIDE SOLUTION mixture)
14.3 Classe(s)	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable	non applicable	non applicable

### Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

**Étiquette de danger** 8

**Code de classification** C1

Quantité limitée (LQ)	5 L
Danger n° (code Kemler)	80
code de restriction en tunnel	E
catégorie de transport	3

#### Informations complémentaires - Transport maritime (IMDG)

Polluant marin	Oui.
Groupe de ségrégation	Acids, heavy metals and their salts (including their organometallic compounds)
remarque	Stowage Category - A

#### Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Quantité limitée (LQ)	1
-----------------------	---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

##### limites d'utilisation

3, 65

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°:

##### autres réglementations (UE)

#### Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]

##### Catégories de danger

E2 Danger pour l'environnement aquatique dans la catégorie chronique 2

##### Substances dangereuses explicitement mentionnées

aucune/aucun

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site [www.euphrac.eu](http://www.euphrac.eu)

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 2.1 (classification).

### Indications de changement

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

### Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.